

# Fonds Fidelity Obligations multisectorielles - Devises neutres

Série Gestion privée

8 NOVEMBRE 2024

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds Fidelity Obligations multisectorielles - Devises neutres - série Gestion privée (le « Fonds ») dont vous devriez prendre connaissance. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Fidelity Investments Canada s.r.i. (« Fidelity ») au 1 800 263-4077 ou à l'adresse [sc.francais@fidelity.ca](mailto:sc.francais@fidelity.ca), ou visitez le [fidelity.ca](http://fidelity.ca).

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

## ■ BREF APERÇU

CODES DU FONDS	(\$ CA) SF : 7777
DATE DE CRÉATION DE LA SÉRIE	6 février 2024
VALEUR TOTALE DU FONDS AU 30 SEPTEMBRE 2024	1,173 milliard \$
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	0,00 %

GESTIONNAIRE DU FONDS	Fidelity Investments Canada s.r.i.
GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE	Fidelity Investments Canada s.r.i.
DISTRIBUTIONS	Revenu net, fin de chaque mois; gains en capital, de mi-décembre à fin décembre
PLACEMENT MINIMUM	Négociable

## ■ DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit dans le Fonds Fidelity Obligations multisectorielles (le fonds sous-jacent), qui investit principalement dans une combinaison de titres à revenu fixe d'émetteurs des États-Unis et d'autres émetteurs du monde entier. Le fonds sous-jacent peut investir dans ces titres directement ou indirectement au moyen de placements dans d'autres fonds sous-jacents. Le Fonds a recours à des dérivés pour tenter de réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change entre les devises de marchés développés et le dollar canadien.

Les tableaux ci-dessous vous donnent un aperçu des placements du fonds sous-jacent au 30 septembre 2024. Les placements du fonds sous-jacent sont appelés à changer.

### DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (30 SEPTEMBRE 2024)

1	Billets du Trésor américain	45,15 %
2	Obligations du Trésor américain	12,10 %
3	Fiducie de placement Fidelity Titres de créance mondiaux ex-É.-U.	9,74 %
4	Fonds Fidelity Revenu élevé à taux variable Composantes multi-actifs	9,46 %
5	Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé	6,85 %
6	Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire É.-U.	5,19 %
7	Chicago Board of Education	0,82 %
8	Gouvernement du Japon	0,82 %
9	Nota do Tesouro Nacional	0,69 %
10	États-Unis du Mexique	0,68 %
<b>Pourcentage total des 10 principaux placements</b>		<b>91,50 %</b>
<b>Nombre total de placements</b>		<b>86</b>

### RÉPARTITION DES PLACEMENTS (30 SEPTEMBRE 2024)

PAR TYPE D'ACTIF	%	PAR QUALITÉ DU CRÉDIT	%
Obligations étrangères	77,47 %	AAA	60,21 %
Obligations américaines à rendement élevé	14,34 %	AA	0,28 %
Trésorerie	5,39 %	A	3,92 %
Obligations de sociétés canadiennes	0,83 %	BBB	11,66 %
TACHC américains de qualité	0,56 %	BB	10,42 %
Obligations canadiennes à rendement élevé	0,46 %	B	5,97 %
Autres obligations canadiennes	0,41 %	CCC et moins	1,33 %
Actions étrangères	0,36 %	Trésorerie et autres actifs nets	5,61 %
TACHC américains à rendement élevé	0,22 %	Sans notation/Non disponible	0,60 %
Autres placements et actifs nets	-0,04 %		

## ■ QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup au fil du temps. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins, mais il est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

### NIVEAU DE RISQUE

Fidelity estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

### AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous avez investi.

## APERÇU DU FONDS

Fonds Fidelity Obligations multisectorielles - Devises neutres  
Série Gestion privée



### ■ QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement des parts de série Gestion privée du Fonds depuis la date de création de cette série. Le rendement est présenté après déduction des frais. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

#### RENDEMENTS ANNUELS

L'information sur cette série du Fonds ne sera disponible que lorsque la série aura été offerte depuis une année civile complète.

#### MEILLEUR ET PIRE RENDEMENTS SUR TROIS MOIS

L'information sur cette série du Fonds ne sera disponible que lorsque la série aura été offerte depuis une année civile complète.

#### RENDEMENT MOYEN

L'information n'est pas disponible, car cette série du Fonds est offerte aux investisseurs depuis moins de 12 mois consécutifs.

### ■ À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- prévoient détenir leur placement de moyen à long terme
- souhaitent tirer un revenu de leur placement et bénéficier d'un potentiel de gains en capital
- souhaitent obtenir une exposition à des titres à revenu fixe d'émetteurs des États-Unis et d'autres émetteurs du monde entier, tout en cherchant à atténuer leur exposition au risque de change entre les devises de marchés développés et le dollar canadien

Le Fonds n'est pas un placement approprié si vous avez un horizon de placement à court terme.

### ■ COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais et les charges que vous pourriez devoir payer pour acheter, détenir et vendre des parts de série Gestion privée du Fonds. Les frais et les charges, y compris les commissions, peuvent varier entre les séries d'un fonds et entre les fonds. Des commissions plus élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

#### 1 FRAIS DE SOUSCRIPTION

Vous ne versez aucuns frais de souscription à l'achat ou à la vente des parts de série Gestion privée du Fonds.

#### 2 FRAIS DU FONDS

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement que vous obtenez sur votre placement.

Au 31 mars 2024, les frais associés au Fonds représentaient 0,00 % de sa valeur, ce qui équivaut à 0,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	TAUX ANNUEL (EN TANT QUE % DE LA VALEUR DU FONDS)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (y compris la commission de suivi), et de certains frais d'exploitation (coûts du fonds) du Fonds.	0,00 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,00 %
<b>FRAIS DU FONDS</b>	<b>0,00 %</b>

### ■ UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou un compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

#### Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée sur les parts de série Gestion privée.

#### 3 AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, conservez, vendez ou échangez les parts du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
<b>Frais d'opérations à court terme</b>	Les frais d'opérations à court terme ne s'appliquent pas aux rachats des parts de série Gestion privée détenues dans le cadre du programme Gestion privée de Fidelity.
<b>Frais d'échange</b>	La société de votre représentant pourrait vous imputer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'une autre série du Fonds ou d'un autre Fonds Fidelity.
<b>Frais de la série Gestion privée</b>	Vous payez directement à Gestion privée Fidelity des frais de gestion négociés (maximum de 2,00 %). Cette série est offerte aux gestionnaires de portefeuille Gestion privée Fidelity agissant pour le compte de leurs clients qui leur ont accordé des pouvoirs discrétionnaires de placements. Les investisseurs de la série Gestion privée doivent conclure avec Fidelity une convention de gestion de placements appropriée.
<b>Frais pour rachats appréciables</b>	Si vous avez été informé que vous détenez un pourcentage appréciable des titres d'un Fonds, vous serez assujéti à une pénalité de 1 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez si vous vendez ou échangez ces parts du Fonds dans les 30 jours suivant votre dernier achat ou échange visant les titres du Fonds. Vous pourriez être assujéti à une pénalité de 1 % de la valeur des parts si vous omettez de fournir à Fidelity le préavis requis avant d'effectuer un rachat appréciable. Ces frais sont versés au Fonds.

## APERÇU DU FONDS

Fonds Fidelity Obligations multisectorielles - Devises neutres  
Série Gestion privée



### ■ ET SI JE CHANGE D'AVIS?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résilier un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'intenter une poursuite en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour plus de renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### ■ POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Fidelity ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Fidelity Investments Canada s.r.i.	TÉLÉPHONE :	416 307-5200
483 Bay Street, North Tower	SANS FRAIS :	1 800 263-4077
Suite 300	COURRIEL :	sc.francais@fidelity.ca
Toronto (Ontario) M5G 2N7	SITE WEB :	fidelity.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).